

2014-06-27

Bonjour à vous tous, membres de l'ADR,

C'est avec plaisir que je vous donne les dernières nouvelles de votre association.

1. **Le Démocrate**

Le journal Le Démocrate à la retraite, vous est parvenu avec un peu de retard, l'imprimeur étant retenu par un congrès important, mais sa lecture vous renseignera sur le travail vigilant qui s'opère à l'ADR.

2. **Mission de l'ADR**

La principale raison d'être de l'ADR est inscrite dans ses lettres patentes :

«l'obtention d'une rente de retraite pleinement indexée, pour tous les Québécois et Québécoises ayant cotisé à un régime de retraite.»

Tout comme les membres présents à la dernière assemblée générale l'ont réitéré unanimement, l'ADR poursuit fidèlement son objectif principal et entend rester très vigilante pour préserver les acquis des retraités, en ces temps où les régimes de retraite sont particulièrement présents dans l'actualité. Nos régimes sont très différents de ceux du monde municipal et l'ADR entend exiger que cette différence soit reconnue.

Toute injustice n'exige-t-elle pas que nous ne baissions jamais les bras?

3. **Visites de députés et /ou ministres**

Les visites de députés et ministres sont au menu de la période estivale.

L'entente entre les associations de retraités au comité parrainé par la CARRA restera au centre de nos échanges avec les membres de l'Assemblée nationale. Cette entente était rassembleuse, l'ADR entend y rester fidèle.

4. **Relâche**

Durant les mois de juillet et août, c'est la relâche pour les rencontres en Conseil d'administration. Ses membres, tous bénévoles, prendront du temps personnel et en profiteront pour faire le plein d'énergie avant la relance des actions automnales.

Toutefois, les dossiers politiques se poursuivront au gré de l'agenda des rencontres.

5. Vœux

Les membres du CA vous souhaitent Bonnes Vacances!
Que votre été se poursuive dans la sérénité, la santé et la joie.

Au plaisir de vous retrouver en grande forme à la rentrée.

Les membres du CA
par la présidente

Aline Couillard